

## Extrait du registre des délibérations

Reçu au contrôle de légalité le 18 décembre 2024

Publié le 18 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 décembre à 14 heures 30, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni dans la Salle du Conseil à Balma, sous la présidence de Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES, Président.

**Le quorum n'ayant pas été atteint lors de cette séance, le Comité syndical a été à nouveau convoqué pour le lundi 16 décembre à 16h30 et a pu valablement délibérer sans condition de quorum conformément à l'article L2121-17 du CGCT.**

**Etaient présents :** M. BERTORELLO (TOULOUSE METROPOLE), M. DARENGOSSE (C.C. VAL'AÏGO), M. TERRAIL-NOVES (TOULOUSE METROPOLE)

**Etaient excusés :** M. BOUCHE (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CHARPENTIER (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), M. DUMOULIN (C.C. VAL'AÏGO), MME ESQUERRE (C.C. DES COTEAUX DE BELLEVUE), M. ESPIC (TOULOUSE METROPOLE), MME GIBERT (C.C. FRONTONNAIS), M. JOP (TOULOUSE METROPOLE), M. MANERO (TOULOUSE METROPOLE), MME MOURGUE (TOULOUSE METROPOLE), M. NORMAND (C.A. SICOVAL), MME OUSMANE (TOULOUSE METROPOLE), M. PERE (TOULOUSE METROPOLE), M. SAVIGNY (C.C. DES COTEAUX BELLEVUE), M. MOIGN (C.C. HAUTS TOLOSANS), M. RIQUET (TOULOUSE METROPOLE), M. TRAUTMANN (TOULOUSE METROPOLE), MME URSULE (TOULOUSE METROPOLE), M. VANHECKE (C.C. HAUTS TOLOSANS)

**Excusés ayant donné pouvoir :**

**Etaient absents :** M. AURY (TOULOUSE METROPOLE), M. CAPEL (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CARRAL (C.A. SICOVAL), M. CHOLLET (TOULOUSE METROPOLE), MME GOMEZ (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), MME MAGDO (TOULOUSE METROPOLE), M. OF (C.C. FRONTONNAIS), M. ROUSSEL (C.A. SICOVAL), M. SIMON (TOULOUSE METROPOLE), M. TRONCO (C.A. SICOVAL),

**Date de la convocation :** Mercredi 11 décembre 2024

**Secrétaire de séance :** M. DARENGOSSE

## D2024-63 – Convention relative à la collecte et la valorisation des huiles alimentaires avec COREVA TECHNOLOGIES : approbation

La société COREVA TECHNOLOGIES et DECOSET développent un dispositif de reprise des huiles alimentaires usagées.

COREVA organise la collecte de l'huile gratuitement quel que soit le volume de collecte dans les déchèteries de Decoset ainsi que le site de Daturas et s'engage à répondre à la demande dans les 5 jours ouvrés.

COREVA met à disposition de DECOSET des fûts en PEHD entièrement recyclés et rénovés pour la collecte.

DECOSET est rémunéré 500€ HT/tonne sur le poids brut.

Les tournées seront optimisées via la base intranet de COREVA et sont organisées par rappel téléphonique couplé à la gestion de la base intranet afin de limiter le nombre d'aller-retours et ainsi limiter l'impact des collectes sur l'environnement.

Decoset et COREVA ont déjà conventionné pour les années 2023 et 2024 sur les sites exploitées en régie. Il est proposé de conclure une nouvelle convention similaire en prenant en compte les 20 déchèteries, y compris celles exploitées via le marché public d'exploitation d'un réseau de déchèteries, de Decoset ainsi que le site de Daturas.

La convention est conclue pour une durée d'un an rétroactivement au 1<sup>er</sup> novembre 2024 et renouvelée d'une année par tacite reconduction.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les statuts de Decoset,

**Vu** la convention ayant pour objet la collecte et la valorisation des huiles alimentaires en date de 2023,

**Vu** le marché d'exploitation d'un réseau de déchèteries,

**Vu** le projet de convention ayant pour objet la collecte et la valorisation des huiles alimentaires présenté en annexe,

Ayant entendu l'exposé Vincent TERRAIL-NOVES, Président,

Après en avoir délibéré,

Le Comité syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention entre COREVA TECHNOLOGIES et Decoset ayant pour objet la collecte et la valorisation des huiles alimentaires telle que présentée en annexe,
- **AUTORISE** le Président à signer la convention ainsi que tous les actes afférents.

Fait à Balma, les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME,

LE PRÉSIDENT,

Secrétaire de séance

M. DARENGOSSE



	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
<i>Délégués en exercice</i>	15	16	31
<i>Nombre de voix par délégué</i>	2	1	46
Présents	2	1	3
Votants	2	1	3
Pouvoirs	0	0	0
Total de voix	4	1	5
Abstentions	0	0	0
Votes contre	0	0	0
Votes pour	4	1	5

Accusé de réception en préfecture  
031-253102636-20241216-D2024-63-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2024  
Date de réception préfecture : 18/12/2024

Accusé de réception en préfecture  
031-253102636-20241216-D2024-63-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2024  
Date de réception préfecture : 18/12/2024



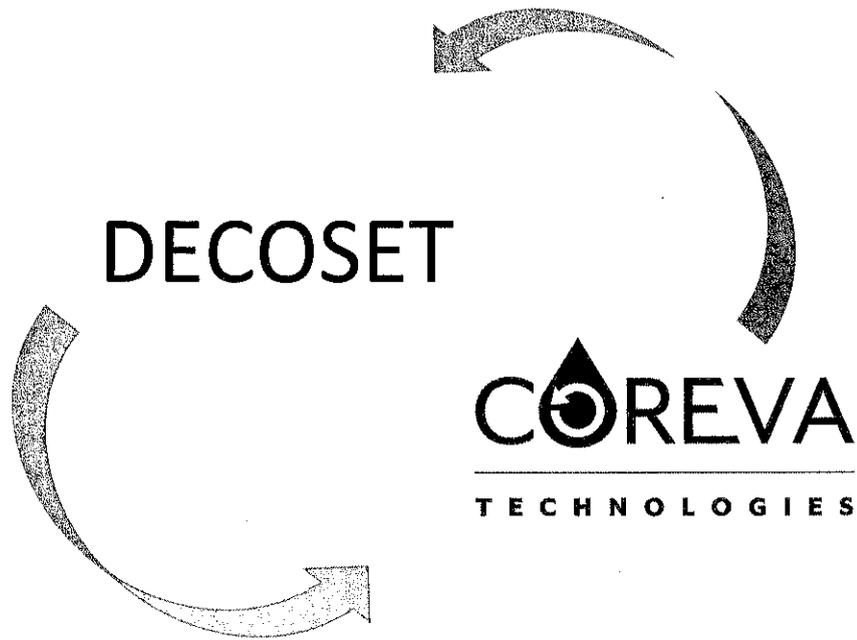
**Convention 2024-2025**

**COLLECTE ET VALORISATION DES HUILES ALIMENTAIRES USAGÉES**

**COREVA TECHNOLOGIES**

Siège social : 11 rue marcel luquet - 32000 AUCH - Tél. +33 5 62 60 31 51  
SAS au capital de 53510 euros - SIRET : 50149127800039- APE : 3632Z

Accusé de réception en préfecture  
031/253102636-20241216-D2024-63-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2024  
Date de réception préfecture : 18/12/2024



## Introduction

Aujourd'hui, en France la production d'huile alimentaire usagée représente 563 000 tonnes par an, seulement 320 000 tonnes sont collectées puis retraitées ou valorisées.

L'article L 541-2 du Code de l'environnement stipule que chaque entreprise est responsable de l'élimination des déchets qu'elle produit. Ces déchets doivent être traités dans des conditions conformes à la réglementation sous peine de sanctions. Dans ce contexte toujours plus contraignant certaines entreprises ont fait le choix de faire de la collecte et de la valorisation des huiles alimentaires usagées leur principal métier. C'est avec un savoir-faire certain et de nombreuses années d'expériences dans le secteur de l'environnement que Patrick Barsi, fondateur de la société COREVA Technologies, a eu l'ambitieux projet de créer sa propre usine de retraitement.

Ce marché, nouveau il y a quelques années, a très vite été pris d'assaut par de grands groupes disposant de moyens beaucoup plus conséquents que ceux de la société gersoise. Néanmoins Coreva Technologies a su faire ses preuves et se démarquer. Elle est aujourd'hui, après 10 ans d'activité, un prix Agrimip et l'obtention du statut de jeune entreprise innovante, en phase d'augmenter sa production et de devenir un acteur incontournable de la région Midi-Pyrénées dans le retraitement des déchets.

## Présentation de la société COREVA

La société COREVA TECHNOLOGIES, localisée dans le Gers, a été créée en décembre 2007 par son gérant actuel, Monsieur Barsi. Entreprise innovante, elle a pour objectif de collecter les huiles alimentaires usagées, de les valoriser ou de les régénérer en divers produits par le biais de différents procédés. Le siège administratif se situe à Auch dans une GIE. Le site de production est pour sa part localisé à Saint Brès (*Annexe 1 : Photos du site de production*).

**Figure 1** : Localisation du siège administratif et du site de production



○ Auch : Siège administratif

○ Saint Brès : Site de production

COREVA fonctionne sur un maillage très fin de son réseau de collecte  
Vous êtes ainsi, **au maximum**, à **100 km** de votre collecteur.  
Notre collecte s'étend sur 10 départements.

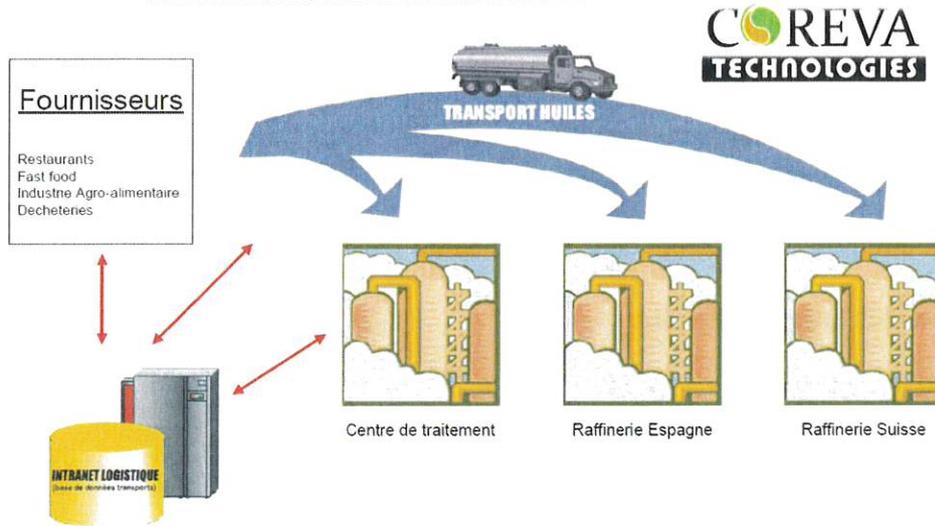
A ce jour Coreva compte parmi ses clients :

- 600 Restaurateurs privé
- 35 déchèteries
- La restauration collective et les industriels

La société dispose d'un chauffeur pour une mission de collecte complète :

- Gestion et organisation de la collecte
- Collecte gratuite
- Mise à disposition des fûts

La base de données Coreva gère toutes la logistique des huiles entre les fournisseurs, les raffineries et le lieu de traitement.



## Notre offre de collecte à DECOSET PRIX / EXCLUSIVITE

COREVA s'engage à collecter gratuitement les huiles alimentaires usagées sur les déchetteries suivantes et cela quelques soit le volume à collecter :

### *Types de contenants*

COREVA s'engage à mettre à disposition de la collectivité la quantité de fûts et de bacs de rétention nécessaire au bon fonctionnement du marché. Voici les types de contenants proposés :

- 30 Litres
- 60 litres
- 120 litres
- Cuve de 1000 Litres

Les fûts fournis par COREVA sont des fûts en PEHD ouverture totale entièrement **recyclés et rénovés**. Une fois collectés par COREVA, ils sont lavés puis réutilisés. L'objectif étant la réduction des déchets produits par l'activité afin de respecter l'environnement.

### *Tarifs des prestations et rémunération*

Pour la collecte, la prestation de COREVA est gratuite. La collectivité se voit rémunérée de 500 €/ tonne Hors taxes sur le POIDS NET.

Pendant toute la durée du contrat le prix plancher de reprise est de 500€ / tonne.

Coreva peut faire évoluer mensuellement le prix de reprise des huiles alimentaires en fonction du cours du marché. (A la hausse ou à la baisse en tenant compte du prix plancher)

Le poids BRUT peut être pesé directement dans la déchèterie collectée avec un bordereau remis au Gardien.

Le poids NET est calculé de façon suivante :

Poids brut x 0.9 (densité de l'huiles)

Déduction de l'eau et des impuretés au traitement.

Les fûts sont gracieusement mis à la disposition de la collectivité.

Les fûts seront remplacés gratuitement sur simple demande.

En cas de détérioration anormale ou perte, la collectivité versera le montant de 22€ par fût (60, 120, 150-200 litres) et de 15€ pour les fûts de 30 litres

### **Durée de la Convention :**

La présente convention est conclue pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> Novembre rétroactivement. A l'issue de cette période, il se renouvellera par tacite reconduction pour la même durée sauf dénonciation écrite adressée par lettre recommandée avec AR par l'une ou l'autre des parties au moins deux mois avant l'expiration de la période en cours.

### ***Délais d'exécution des prestations***

COREVA s'engage à enlever ou remplacer un fût sur simple demande de la collectivité et ceci dans un délai de 7 jours.

### **Organisation des prestations**

#### ***Demande d'enlèvement ou de remplacement d'un ou de plusieurs fût***

COREVA dispose d'un **numéro dédié à la collecte** : 05 62 60 60 40 ou par mail : [administration@corevatec.com](mailto:administration@corevatec.com) qui sera mis à la disposition de la collectivité.

#### ***Suivi des déchets et tonnages collectés***

COREVA s'engage à fournir à DECOSSET les bordereaux de suivi des déchets ainsi que tonnages collectés au fur et à mesure des enlèvements.

- Gestion du flux des fûts propres / sales  
Traçabilité ISCC / Attestation de prise en charge

**Quelques astuces pour vous faciliter la collecte**

- Ne pas verser d'huile à **plus de 80°C**.
- Le bidon est **consigné et uniquement destiné à la collecte des huiles usagées**. Veuillez l'utiliser conformément à l'usage prévu.
- Toujours **bien refermer le couvercle** (appuyer jusqu'à ce que le couvercle s'emboîte) afin d'éviter la propagation des odeurs comme les incidents de transport.
- Le bidon ne doit contenir **que des huiles et des graisses alimentaires !**
- Il ne doit contenir **ni huile minérale, ni huile de moteur, ni lubrifiant**. Une filière de collecte est spécifiquement réservée à ces déchets.

**oui**

- Huiles de friture
- Huiles de conserves
- Beurre et saindoux
- Huiles avariées

•

**non**

- Huiles minérales, de moteur, lubrifiants
- Liquides et produits chimiques
- Mayonnaise, sauces et vinaigrettes
- Eau, Déchets divers

**Base intranet de gestion et de suivi de la collecte**

Coreva a développé une base intranet qui lui permet de référencer tous ses clients. Elle lui permet également:

- ✓ D'éditer les contrats de collecte
- ✓ L'édition des ordres de prises en charges
- ✓ La gestion des tournées



TECHNOLOGIES

- ✓ La gestion de la traçabilité fournisseurs

### **Moyen de collecte :**

Le bidon, propre et pratique, est l'outil idéal pour la collecte professionnelle des huiles alimentaires usagées.

Lorsque vos bidons sont pleins, il vous suffit de téléphoner à notre numéro pour nous demander de programmer une collecte sous 5 jours ou un ramassage d'urgence sous 48 h.

Nous passons collecter vos huiles et graisses, au jour et à l'heure prévus. En fonction de l'état de viscosité de ces produits à récupérer, nous les pompions directement dans vos bidons ou nous changeons ces récipients et les remplaçons par des vides.

### **Marché :**

Les huiles et graisses sont destinées à des applications techniques et à la production de BIODIESEL en Europe. Notre marché à l'export représente plus de 80%.

De nouvelles formulations issues de notre programme de Recherche & Développement nous permettront d'accéder à de nouveaux marchés répondant aux exigences environnementales.

Les huiles seront revendues aux clients de Coreva qui à leur tour les raffineront en biocarburant. Les clients de Coreva se situent dans des pays où la législation autorise la production et la revente de ce produit (ex : Espagne, Suisse, Allemagne, Angleterre,...).

### **Gestion et traçabilité de la collecte**

COREVA TECHNOLOGIES

Siège social : 11 rue marcel luquet - 32000 AUCH - Tél. +33 5 62 68 56 30  
SAS au capital de 53510 euros - SIRET : 50149127800039- APE : 8802Z

Accusé de réception en préfecture  
031-253102636-20241216-D2024-63-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2024  
Date de réception préfecture : 18/12/2024



**T E C H N O L O G I E S**

Un récapitulatif des tonnages collectés sera fourni en fin de période de marchés ainsi qu'un rapport sur la valorisation de ces huiles.

### **Organisation de la collecte**

COREVA organise la collecte de l'huile dans la ou les déchetteries dont le besoin a été expressément exprimé par mail ou téléphone.

### **SITES :**

- Déchèterie de Blagnac
- Déchèterie de Cugnax
- Déchèterie d'Atlanta
- Déchèterie de Monlong
- Déchèterie de Turlu
- Déchèterie des Cosmonautes
- Déchèterie du grand ramier
- Station de transfert de Daturas
- Déchèterie de Plaisance du Touch
- Déchèterie de Cadours
- Déchèterie de Cornebarieu
- Déchèterie de Fronton
- Déchèterie de Villemur
- Déchèterie de Grenade
- Déchèterie de Garidech
- Déchèterie de Verfeil
- Déchèterie de L'union
- Déchèterie de Saint Alban
- Déchèterie de Montgiscard
- Déchèterie de Ramonville
- Déchèterie de Labège

COREVA s'engage à répondre à la demande dans les 5 jours ouvrés.

Les tournées seront optimisées via la base intranet de COREVA.

Les tournées sont organisées par rappel téléphonique couplé à la gestion de la base intranet afin de limiter le nombre d'aller-retours et ainsi limiter l'impact des collectes sur l'environnement.

### **Récupération des fûts**

COREVA enlèvera les fûts en assurant un chargement et déchargement sécurisé et en laissant les lieux propres.

**COREVA TECHNOLOGIES**

Siège social : 11 rue marcel luquet - 32000 AUCH - Tél. +33 5 62 603050  
SAS au capital de 53510 euros - SIRET : 50149127800039- APE : 3822Z

Accusé de réception en préfecture  
02636-20241216-D2024-63-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2024  
Date de réception préfecture : 18/12/2024



### Moyens humains de l'entreprise

L'entreprise est constituée de 4 salariés dont 1 est impliqué en production, 2 sont impliqués à la collecte des huiles et 1 impliqué dans l'administratif.

### Impact Environnemental

Les huiles et graisses animales **collectées** par Coreva sont **transformées en biodiesel dans des usines de production Européennes.**

Les biocarburants sont incorporables à 100% dans les moteurs classiques.

Cela permet d'éviter 83% des émissions de CO<sub>2</sub> par rapport au diesel d'origine fossile.

Pour être en conformité avec la Réglementation des Transports de HAU, COREVA est titulaire du récépissé de déclaration pour l'exercice de l'activité de transport de déchets

#### COREVA TECHNOLOGIES

Siège social : 11 rue marcel luquet - 32000 AUCH - Tél. +33 5 62 81 00 30  
SAS au capital de 53510 euros - SIRET : 50149127800039- APE : 8000Z

Accusé de réception en préfecture  
031253102636-20241216-D2024-63-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2024  
Date de réception préfecture : 18/12/2024

### Pourquoi récupérer vos huiles et graisses alimentaires usagées ?

#### Tout d'abord parce que c'est une obligation. Mais aussi ...

Parce que mieux vaut collecter...

La collecte de COREVA permet de transformer vos huiles alimentaires usagées en matière première réutilisable. Une fois purifiées et traitées, elles sont transformées en biocarburant.

Ce biodiesel est un **carburant non polluant** et de qualité supérieure qui **convient parfaitement aux véhicules diesel**.

...qu'encrasser les canalisations !

*des canalisations sans matière grasse, 100 % allégées !*



En pleine préparation d'un steak frite, vous êtes-vous déjà dit que l'huile de friture usagée pouvait poser un réel problème ?<sup>[SÉP]</sup> Pourtant, c'est bien le cas. Surtout si les restes d'huile sont vidés dans l'évier ou dans les toilettes. Non seulement, c'est strictement interdit mais, de plus,

**vos canalisations se couvrent d'un dépôt gras et se bouchent**, causant des travaux de nettoyage **coûteux**.

Grâce au système, toute cette matière grasse est envoyée vers une usine de traitement écologique où elles sont valorisées et transformées en énergies renouvelables.<sup>[SÉP]</sup>

Les huiles alimentaires usagées relèvent de la nomenclature n° 20 01 25 de la réglementation générale des déchets non-dangereux par le décret n° 2002-540 du 18 avril 2002. Tout producteur de déchets doit en assurer - ou faire assurer - l'élimination depuis la loi du 15 juillet 1975.

✓ Signature d'un **contrat d'engagement mutuel** précisant la mise à disposition de vos



T E C H N O L O G I E S

huiles alimentaires usagées

- ✓ **Fourniture de bidons de collecte** en quantité adaptée au volume de vos utilisations d'huiles et de graisses.
- ✓ Mise à disposition d'un **numéro** vous permettant d'appeler gratuitement pour demander une collecte.
- ✓ Intégration de votre établissement dans une **tourné de collecte dans les 5 jours** suivant votre appel.
- ✓ **Appel téléphonique** de notre **service logistique** pour vous informer du jour et de l'heure de passage de notre collecteur.
- ✓ **Passage de notre camion** de collecte en temps prévu avec, suivant les cas, **remplacement** de vos bidons pleins par des bidons vides
- ✓ Remise d'une attestation de prise en charge
- ✓ Signature de l'attestation ISCC 1 fois par an

C'EST GRATUIT !

COREVA TECHNOLOGIES

Siège social : 11 rue marcel luquet - 32000 AUCH - Tél. +33 5 62 60 00 40  
SAS au capital de 53510 euros - SIRET : 50149127800039- APE : 3092Z

Accusé de réception en préfecture  
031255102636-20241216-D2024-63-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2024  
Date de réception préfecture : 18/12/2024



## COREVA TECHNOLOGIES

**Une Solution Globale gratuite** pour recycler vos huiles de cuisson.



**Mise à disposition** d'emballages et de contenants adaptés.



**Coreva Technologies assure gratuitement** la collecte et le recyclage de vos huiles de cuisson.



**Respect de la Traçabilité** pour une conformité totale avec la réglementation en vigueur.



**COREVA TECHNOLOGIES**  
2, Rue Vincent Van Gogh 32000 Auch FRANCE - Tél. : 05 62 60 60 40 - Fax : 05 62 60 04 85

Pour COREVA TECHNOLOGIES :

Pour DECOSET :

**COREVA TECHNOLOGIES**  
SAS au capital de 53510 €  
11, rue Marcel Luquet - 32000 AUCH  
Tél. 05 62 60 60 40  
Siret 501 491 278 00039 - APE 3832Z

Accusé de réception en préfecture  
031-253102636-20241216-D2024-63-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2024  
Date de réception préfecture : 18/12/2024